«Je ne serai pas le fossoyeur de la scène culturelle»

Le nouveau directeur du Focuna, Jo Kox, défend sa réforme

INTERVIEW: MARIE-LAURE ROLLAND

Au moment de sa nomination à la tête du Fonds culturel national (Focuna), en novembre 2012, Jo Kox s'était donné six mois pour éplucher les dossiers laissés par son prédécesseur, Paul Reiles, et préparer une réforme. Il n'a pas perdu son temps.

Jo Kox, pourquoi cette volonté de réformer le Focuna?

Le Focuna doit se recentrer sur les projets artistiques, ce qui n'est plus vraiment le cas aujourd'hui. Nos subventions servent souvent à financer des bâtiments et des salaires. Du coup, il devient difficile d'apporter de l'aide à des projets qui en ont vraiment besoin, ou de soutenir la formation des jeunes artistes.

Avec la réforme, les demandes de subventions devront être faites projet par projet. Cela change radicalement la donne pour les organisateurs de festivals par exemple, qui n'auront plus de garantie de recevoir une enveloppe globale...

Il faudra bien que l'on aie un jour une discussion ouverte et publique avec l'Etat, les communes, les



Jo Kox est aux commandes depuis novembre 2012. (PHOTO: ANOUK ANTONY)

acteurs de la scène culturelle, pour fixer ce qui relève de conventions avec les pouvoirs publics, et ce qui dépend de financements autres. Mon sentiment est que d'une certaine façon il y a un trop plein au niveau de l'offre culturelle dans le pays.

■ Cette réforme ne risque-t-elle pas de sonner le glas d'un certain nombre de petits acteurs culturels déjà fragilisés?

Je ne serai pas le fossoyeur de la scène culturelle. J'ai d'ailleurs mis de l'eau dans mon vin suite aux discussions que j'ai eues avec différents interlocuteurs. L'aide aux structures – telles que les théâtres – ou aux festivals ne va pas s'arrêter du jour au lendemain. Aussi longtemps que le ministère ou les communes ne pourront pas contrebalancer notre apport, nous interviendrons. Je me fixe un horizon de deux

à trois ans pour que la réforme soit complètement en vigueur.

Quand commencera-t-elle à être mise en œuvre?

Nous allons lancer à l'automne un site internet sur lequel seront précisées toutes les conditions à remplir, les documents à remettre, les critères de sélection, les montants potentiellement alloués, les modalités de paiement. Ce site sera aussi une plate-forme qui incitera les mécènes et donateurs à contribuer financièrement au soutien de la création.

Qu'en sera-t-il de la transparence dans l'attribution des aides?

Elle est essentielle à mes yeux. On saura qui aura quoi. Les communes publient les chiffres et je ne vois pas pourquoi nous n'en ferions pas autant.